

## RÉOUVERTURE DE LA CLINIQUE DENTAIRE ET PRISE DE RENDEZ-VOUS EN CLINIQUES EXTERNES

**Fermont, le 18 juin 2020** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population de Fermont que la clinique dentaire du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont a redémarré ses opérations. De plus, en raison d'une diminution des effectifs médicaux, l'accès aux cliniques externes sera modifié à partir du 20 juin.

### Clinique dentaire

En raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et de l'équipe de la clinique dentaire, plusieurs modifications ont été apportées à l'horaire des rendez-vous. Considérant ces changements qui ne sont plus représentatifs de l'horaire en place :

- Tous les rendez-vous fixés dans l'horaire entre le 6 juillet 2020 et le 31 octobre 2020 ne sont plus effectifs à partir de maintenant. **Nous demandons à tous les usagers ayant un rendez-vous entre ces deux dates d'appeler à la clinique dentaire pour reprendre un rendez-vous au 418 287-5310.**
- Tous les usagers dont les rendez-vous ont été annulés entre le 12 mars 2020 et le 12 juin 2020 seront contactés dans les prochaines semaines.

### Cliniques externes

À partir du 20 juin, l'accès aux soins médicaux se fera sous une forme différente. Toutefois, l'accès à l'urgence est maintenu. Pour ce qui est de la prise de rendez-vous en cliniques externes (pour rencontrer un médecin pour un suivi ou un problème de santé), deux options s'offrent à vous :

- Vous pouvez contacter la centrale de rendez-vous au 418 287-5461, poste 712167. Un médecin vous rappellera dans un délai de 7 jours. En raison de la pandémie de COVID-19, il est recommandé que les médecins fassent des consultations téléphoniques. Si vous avez besoin d'un suivi en présence, un rendez-vous sera fixé lors de cette consultation.
- Vous pouvez vous présenter à l'urgence où vous serez évalué par une infirmière et dirigé vers la ressource identifiée.

L'équipe est présentement à pied d'œuvre pour pallier cette situation et nous sommes désolés des inconvénients que celle-ci peut engendrer. Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration et assure que ces mesures temporaires sont mises en place afin d'assurer la sécurité et la santé du personnel et des usagers et favorisent le respect de la distanciation physique de 2 mètres entre chaque personne.

### À propos de la COVID-19

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre ou des difficultés respiratoires, vous pouvez contacter sans frais la ligne **1 877 644-4545**. Pour en savoir plus : <https://www.quebec.ca/coronavirus>. Vous pouvez également obtenir de l'information régionale sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord : <http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>.

- 30 -

Source : Myriam Gagné  
Adjointe au président-directeur général et relations médias par intérim  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252281